DCE - DEMOLITIONS ET DEPOSES

- Sol dalles PVC à déposer
- PSE : Sol dalles PVC à déposer dans les circulations
- Faux plafond dalles à déposer
- Faux plafond métalliques à déposer
- Cloison métallique à déposer
- Perche d'alimentation électrique à déposer (x7 / x3 / RJ x3)

A noter :
En rouge : les éléments à déposer ou démolir
Tous les faux plafonds sont à déposer.
Tous les mobiliers et équipements déposés et en bon état doivent être stockés. Un soin particulier devra être apporté à une dépose soigneuse.
En cas de doute, l'entrepreneur contactera le Maître d'oeuvre (Tech'Ligne) pour confirmation sur un ouvrage.

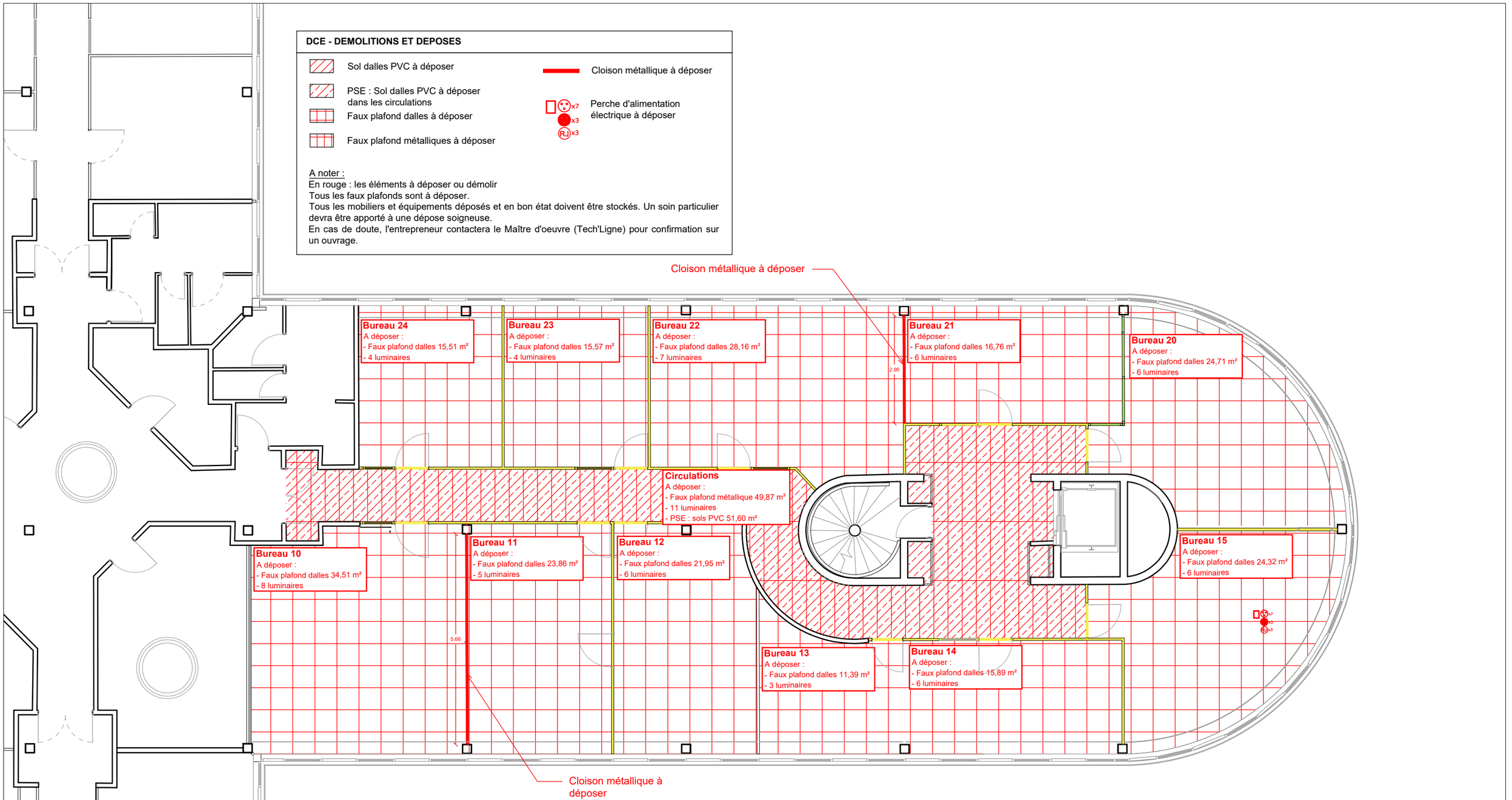

PLANS NON DEFINITIFS, ETABLIS A TITRE INDICATIFS - NE PEUVENT PAS SERVIR DE DOCUMENTS D'EXECUTION

PROJET D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR **R+4** **DCE DÉMOLITIONS ET DÉPOSES**	MAITRISE D'OUVRAGE **DNSCE** 161 chemin de l'Estang 31100 TOULOUSE	MAITRISE D'OEUVRE **TECH'LIGNE** 46 rue Marco Polo 31670 LABEGE	**DCE** Ind 09 21/08/2025